



Villeneuve d'Ascq, le jeudi 5 décembre 2013.

Aux parents d'élèves des écoles privées catholiques de Villeneuve d'Ascq,

Consultation sur les rythmes scolaires

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à notre courrier du 09/04/13, nous vous proposons de répondre à la consultation ci-jointe.

Nous vous rappelons le contenu du décret ministériel n° 2013-77 du 24 janvier 2013 et les moyens à mettre en œuvre pour son application. Il fixe deux objectifs :

1. *Favoriser la réussite scolaire de tous les élèves :*
 - a. *En respectant les rythmes naturels de repos et d'apprentissage*
 - b. *En répartissant mieux les heures de classe sur la semaine*
 - c. *En allégeant les journées de classe de 45 minutes*
2. *Permettre une meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires en proposant des activités culturelles, artistiques ou sportives, organisées dans l'école et prises en charge au moins jusque 16h30. Ces activités n'ont pas de caractère obligatoire et peuvent être payantes.*

Dans les écoles catholiques d'enseignement, la décision de mettre en œuvre, ou non, ce décret revient aux chefs d'établissement. Nous ne sommes donc pas concernés par ce décret : nous n'avons pas l'obligation de modifier les temps de présence des élèves dans nos écoles. **En revanche, nous ne pouvons pas faire l'économie de la réflexion sur ce sujet ô combien présent dans l'actualité.**

Cette consultation vous permettra de donner votre avis et votre regard de parents sur ce qui se fait aujourd'hui et de réfléchir à ce qui pourrait se faire à l'avenir.

Ce document n'est pas contractuel : il n'y a aucun engagement futur de votre part.

Il n'est pas non plus un instrument de vote ou de décision. Nous tiendrons évidemment compte de votre avis mais celui-ci ne sera pas notre seul critère de décision.

Notre réflexion s'organise aussi en réseaux (collèges, diocèse, paroisse...). **Tous ces éléments ne doivent pas nous faire oublier l'objet principal de cette réforme : l'intérêt de l'enfant.**

Merci de compléter cette consultation (1 fiche par enfant et non par famille ; les parents séparés peuvent donner chacun leur avis) **et de la retourner à l'enseignant pour le jeudi 19 décembre 2013.**

Nous vous informerons bien évidemment des résultats collectifs de cette consultation.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sentiments dévoués.

Les chefs d'établissement des écoles privées catholiques de Villeneuve d'Ascq :

Patricia BAEYENS, école Cardinal Liénart
Brigitte JANKIELEWICZ, école Notre-Dame
Régine DUBRON, école Saint Adrien
Anne-Sophie DUBUS, école Saint Henri
Olivier DEGAND, école Saint Pierre d'Ascq.

Nom & prénom Classe

1 fiche par enfant et non par famille ; les parents séparés peuvent donner chacun leur avis.

→ **A retourner à l'enseignant pour le jeudi 19 décembre 2013**

CONSULTATION SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

A destination des parents d'élèves des écoles privées catholiques de Villeneuve d'Ascq.

Première partie : choix du rythme

1) Quelle organisation choisiriez-vous ?

- Maintien à 4 jours de présence de l'élève : lundi - mardi - jeudi - vendredi
- Passage aux 4 jours et demi avec le mercredi **ou** le samedi matin.

→ Dans le cas d'un passage aux 4 jours et demi...

2) Quelle demi-journée choisiriez-vous ?

- 4 jours et demi avec **le mercredi matin**
- 4 jours et demi avec **le samedi matin**

3) A partir de quelle heure pourriez-vous reprendre votre enfant ?

- 15h45
- 16h30
- Après l'étude ou la garderie

Deuxième partie : situation actuelle

4) Cette année, votre enfant participe-t-il à des activités hors temps scolaires :

→ Le soir après l'école ? Le mercredi ? Le samedi ?

Activité	Jour + horaire	Organisme ou association + ville
Artistiques :
Sportives :
Autres (catéchèse, langue...) :

Nous avons besoin de connaître ces éléments avant de prendre notre décision.

Nous comptons vivement sur votre participation et vous en remercions par avance.